

**Discours de M. Richard Ferrand,
Président de l'Assemblée nationale**

Allocution d'ouverture du déjeuner des Outre-mer

Hôtel de Lassay, mardi 9 novembre 2021

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le ministre des Outre-mer, cher Sébastien Lecornu,
Madame la présidente de la commission des Lois, chère Yaël Braun-Pivet,
Monsieur le président de la délégation aux Outre-mer, cher Olivier Serva,
Mesdames et messieurs les députés, chers collègues,
Mesdames, messieurs,

Je suis d'autant plus heureux de vous retrouver aujourd'hui que l'année dernière, pour des raisons sanitaires, notre traditionnel « déjeuner des Outre-mer » n'avait pu avoir lieu.

Je sais que la pandémie de coronavirus reste un sujet de grave préoccupation dans plusieurs des collectivités que vous représentez.

Une délégation de la commission des Lois, conduite par Yaël Braun-Pivet, avec ses vice-présidents Philippe Gosselin et Stéphane Mazars, vient d'ailleurs d'effectuer un déplacement à la Martinique et à la Guadeloupe, dans le cadre du contrôle parlementaire de l'état d'urgence sanitaire.

Il nous faut rester vigilants, nous le savons bien, et continuer de promouvoir la vaccination sur tout le territoire national. Mais enfin la situation s'est améliorée dans l'hexagone, de sorte que nous pouvons de nouveau nous réunir pour partager ce repas si sympathique et si singulier, dont les convives proviennent de tous les continents, de tous les rivages du globe.

Je m'en réjouis, car je n'oublie jamais que la représentation nationale est celle de cette vaste France, présente dans les deux hémisphères et qui constitue le deuxième domaine maritime mondial.

En 1789 déjà, puis en 1792 à la Convention, les citoyens français des anciennes colonies élurent des représentants, sans distinction de couleur. La France républicaine renoua avec cette belle tradition en 1848, en même temps qu'elle abolissait définitivement l'esclavage. Supprimée sous le Second Empire, la représentation ultramarine renaissait en 1871, pour l'élection de l'Assemblée nationale, il y a 150 ans cette année.

C'est d'ailleurs grâce aux élus d'outre-mer, presque tous républicains, que passa de justesse, en 1875, le fameux amendement Wallon, qui instituait la République, à une voix de majorité. Ainsi, nous ne dirons jamais assez notre reconnaissance à ces démocrates qui avaient traversé les océans pour fortifier, en métropole, à Versailles où siégeait alors l'Assemblée nationale, les espoirs des Français de tous horizons en une vie meilleure et une société plus juste.

Sans eux, notre histoire n'aurait pas été la même. Avec eux, notre Assemblée nationale travaille depuis un siècle et demi dans une vision large, globale, des enjeux politiques, diplomatiques, économiques et sociaux. Au Palais-Bourbon, nous légiférons pour une planète autant que pour une nation et chacune de vos circonscriptions ultramarines doit être aussi pensée comme une vitrine de la France, de ses principes et de ses potentialités.

Le budget des Outre-mer reflète ainsi l'ambition de relance et de développement qui est la nôtre. Je n'entrerai pas dans le détail des crédits de fonctionnement et d'investissement, ce n'est pas mon rôle, mais permettez-moi simplement de saluer et d'encourager les efforts faits en direction de la jeunesse, à Mayotte aussi bien qu'en Polynésie, à travers le renforcement du Service militaire adapté.

La création d'une ligne nouvelle pour soutenir le ramassage des sargasses par les collectivités est aussi une bonne nouvelle pour nos littoraux des Caraïbes ; cette initiative illustre l'engagement de la France dans la protection des sites naturels et de la biodiversité ainsi que la volonté d'améliorer le quotidien de nos concitoyens.

Sur la question fondamentale, vitale, de la qualité de l'eau, je salue l'engagement de nos collègues, parmi lesquels Olivier Serva. Je veux aussi féliciter Justine Bénin, à qui nous devons en grande partie la loi rénovant la

gouvernance du service public d'eau potable et d'assainissement en Guadeloupe, promulguée le 29 avril dernier.

En créant un service unique de l'eau ainsi qu'une commission de surveillance, cette loi permettra d'offrir aux Guadeloupéens un approvisionnement de qualité en eau potable. Le travail parlementaire, il faut le dire et le redire, peut ainsi améliorer nettement les conditions de vie de chacun.

En Nouvelle-Calédonie, le processus engagé par l'accord de Matignon-Oudinot de 1988 se poursuit et l'année 2021 sera décisive, puisque c'est le 12 décembre prochain que doit être organisée la troisième et dernière consultation électorale prévue par l'accord de Nouméa de 1998.

Les élus calédoniens dans leur ensemble savent que ce processus est suivi avec attention ici et qu'ils sont toujours les bienvenus à l'hôtel de Lassay. Quelle que soit l'issue de la consultation, l'esprit de consensus doit demeurer, fidèlement aux vœux de notre ancien collègue Jacques Lafleur et de Jean-Marie Tjibaou.

Leur exemple, leur courage nous inspirent le respect, mais aussi l'envie de nous montrer toujours dignes d'eux, sous toutes les latitudes et, je le souhaite, jusque dans l'hémicycle...

« J'ai toujours pensé qu'en politique un petit pas fait ensemble vaut mieux qu'un grand bond solitaire », disait Aimé Césaire : une salle du Palais-Bourbon portera bientôt son nom, pour immortaliser l'apport des Outre-mer à la conscience nationale. Nous pourrions y graver cette maxime, ou bien une autre phrase de l'ancien député de la Martinique qui résume bien, il me semble, le sens du contrôle parlementaire : « Je suis du côté de l'espérance », disait-il, « mais d'une espérance conquise, lucide, hors de toute naïveté. »

Avec espérance et lucidité donc, je vous souhaite un excellent « déjeuner des Outre-mer » et des échanges fructueux.

Je vous remercie.